

Période d'essai cdd 12 h par semaine

Par Vivimoi, le 03/05/2016 à 15:02

Bonjour,

Je suis depuis le 5 avril en CDD pour 6 mois à raison de 3 demies journées travaillées par semaine.

Sur mon contrat est stipulée une période d'essai de 15 jours.

Cette période d'essai est-elle comptée sur des journées entières travaillées ou pas ?

Si cela est de 15 jours sur journées entières, cela veut dire que je ne suis plus en période d'essai, si cela est comptée par demie journées travaillées, la fin de ma période d'essai sera à fin mai.

J'ai ma visite médicale également fin mai.

Merci pour vos réponses.

Par P.M., le 03/05/2016 à 18:35

Bonjour,

La période d'essai pour un CDD d'une durée inférieure ou égale à 6 mois est de 2 semaines maximum...

La visite médicale d'embauche aurait dû avoir lieu au cours de celle-ci...

Par Vivimoi, le 03/05/2016 à 18:40

Merci pour votre réponse.

Et du coup, ils ne sont pas dans les délais légaux pour la visite médicale.

Si je veux quitter ce poste, je peux le faire même période d'essai épuisée ?

Par P.M., le 03/05/2016 à 19:34

Vous pourriez éventuellement demander des dommages-intérêts pour avoir nécessairement subi un préjudice, mais rompre le CDD sans accord commun avec l'employeur et un avenant en raccourcissant le terme me paraît risqué pour le motif de la visite d'embauche passée tardivement...

Par Vivimoi, le 04/05/2016 à 11:16

Merci pour vos réponses.

Je viens d'avoir un annule et remplace de ma visite médicale du travail qui est maintenant repousse à mi juin.

De plus, mon employeur ma dit que si, par exemple je posais en congés les 3 jours ou je travaille en demi journées, il me sera décompte 6 jours de congés !

Comment cela est-il possible étant donné que je travaille que 3 demies journée par semaine ?

Par **P.M.**, le **04/05/2016** à **13:27**

Bonjour,

C'est possible pour le décompte des congés payés dans la mesure où vous acquérez 2,5 jours ouvrables par mois de travail soit pour une année complète x 12 = 30 jours ouvrables soit 5 semaines de 6 jours ouvrables, du lundi au samedi...